



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/JM

CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE
A l'attention de M. ECKERT
Commission locale de l'eau
du SAGE Bassin ferrifère
Place Gabriel Hocquard
BP 81004

57036 - METZ CEDEX 1

Objet : Dossier de déclaration concernant la création du
lotissement «le Rastenne» à HETTANGE-GRANDE
Accord immédiat

Metz, le 5 Juin 2013

P. J. : Récépissé de déclaration
Copie du courrier de notification

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 5 juin 2013,
- une copie de la décision en date du 5 juin 2013 adressée à M. le Directeur de la Société IMMOBILIERE METROPOLE

concernant l'opération suivante : **rejet d'eaux pluviales dans le cadre de la création du lotissement «le Rastenne» situé sur le ban communal d'HETTANGE-GRANDE**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de HETTANGE-GRANDE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER